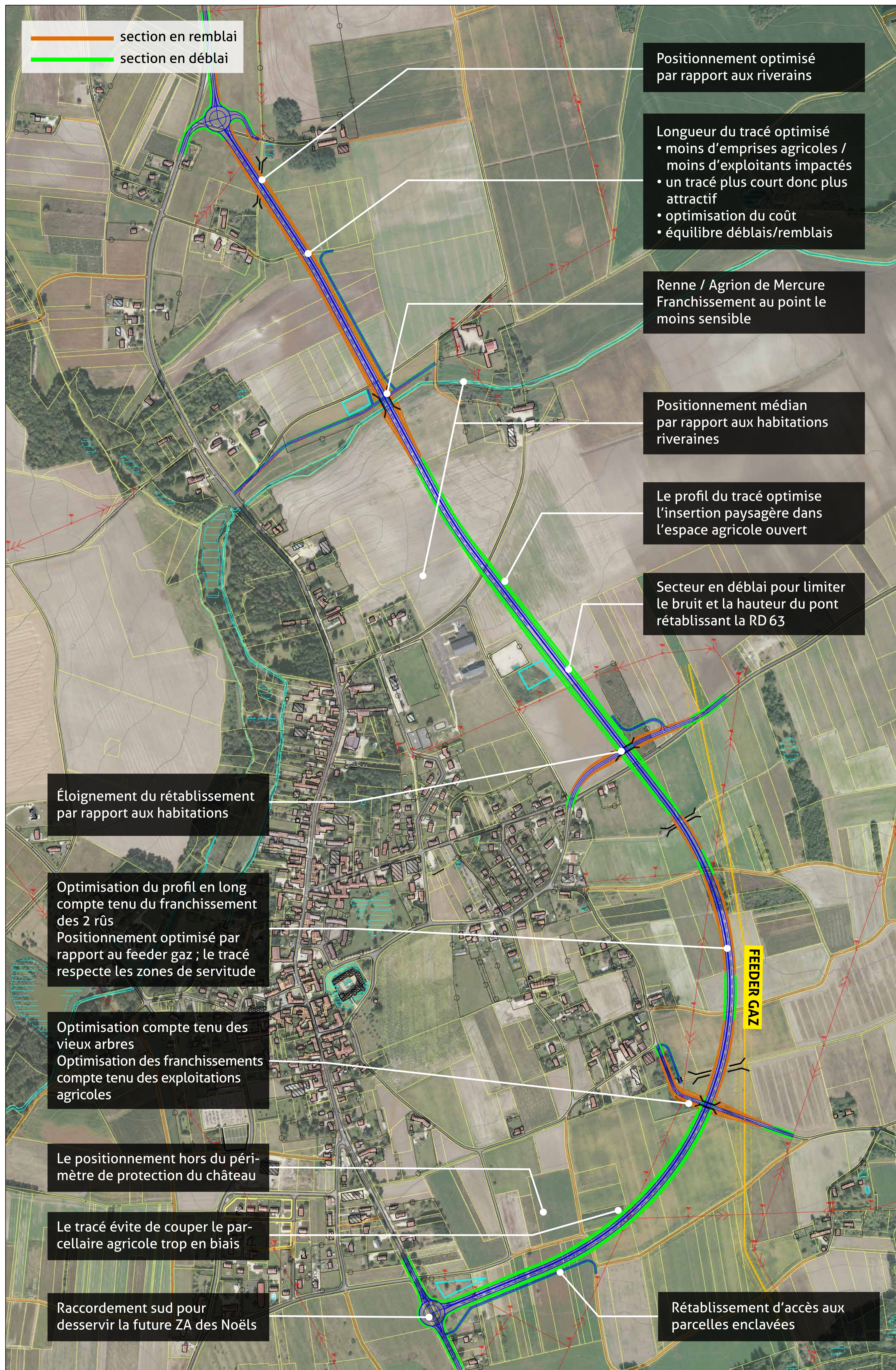


LE TRACÉ PRIVILÉGIÉ

Un projet qui répond à l'intérêt général



L'analyse multicritère des 5 variantes conduit à la conclusion que le tracé numéro 5 est le plus approprié.

Il minimise à la fois l'impact sur le milieu humain, les milieux naturels et impacte moins l'activité agricole.

Son positionnement est optimisé vis-à-vis des habitations riveraines

Il offre une bonne insertion paysagère en évitant les secteurs les plus sensibles et en épousant la topographie du site.

Il se raccorde à une future zone d'activités.

Enfin, son tracé est le plus court donc le moins onéreux.